

LES NOUVELLES GRISELLOISES



Bulletin municipal de la mairie de Griselles - Janvier 2025 | N°5

Meilleurs Voeux

SOMMAIRE

LES VOEUX DU MAIRE 2-3

TRAVAUX 4-11

VIE DE LA COMMUNE,
CULTURE & SCOLAIRE 12-21

INFOS PRATIQUES 22-23

PANNEAU POCKET

Une info, une alerte, pensez à installer panneau Pocket sur votre smartphone. Vous préférez consulter votre tablette ou ordinateur, c'est dorénavant possible.



OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie
s'inscrit au service de PanneauPocket.

Toutes l'actualité de votre Commune, les
événements, les informations, les coupures,
réseaux, travaux sur la voirie, certes météo et
bien plus encore... seront toujours dans votre
poche, où que vous soyez, quand vous le
souhaiterez.

Disponible sur l'App Store (iOS) et Google Play (Android)

Informations complémentaires sur toutes les villes et communes
sur www.panneaupocket.com



LES VOEUX DU MAIRE



MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai le plaisir de vous recevoir dans notre salle des fêtes, afin de sacrifier à la tradition des vœux de nouvel an de la municipalité aux habitants, dans un cadre convivial et chaleureux.

Nous tenons tout particulièrement à partager ce moment avec vous toutes et tous. Il nous permet d'échanger autour d'un verre. Je sais que, pour nous élus comme pour vous, c'est un moment sympathique et surtout utile.

Il renforce le dialogue au quotidien que nous tenons à avoir avec vous. Vous connaissez notre disponibilité mais, je dois le dire, vous n'en abusez pas.

Je crois que c'est la force d'une communauté comme la nôtre, au sein d'une commune rurale, que de privilégier un accès direct. C'est un moyen de résoudre pas mal de questions du quotidien.

Pour moi, c'est essentiel de le souligner et permettez-moi, en effet, de considérer que la commune reste ce maillon de proximité indispensable de la ruralité. Un maillon entièrement dévoué à votre service.

Ce soir j'ai et nous avons tous une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté, pour celles et ceux qui luttent contre la maladie, pour les soignants et les aidants à qui nous devons tant.

En ce début d'année les sujets d'inquiétude ne manquent pas et le premier d'entre eux est la fermeture de l'Ehpad de Dordives le 31 décembre 2024. Je ne reviendrai pas sur les raisons, bonnes ou mauvaises d'ailleurs, qui ont conduit à cette décision car je préfère me tourner résolument vers l'avenir. Les 19 maires de la CC4V, les deux conseillers départementaux du canton de Courtenay, le président de

l'Association des maires du Loiret et le député de notre circonscription ont signé un appel commun dans lequel ils ont fait part de leur forte préoccupation concernant la prise en charge des personnes âgées dépendantes dans ce territoire et adopté une position commune en faveur de la création d'une ou plusieurs structures d'accueil médicalisé des personnes âgées dépendantes.

Cet appel est relayé par la pétition que je vous invite toutes et tous à signer, elle est diffusée sur tous nos supports de communication et à l'entrée de cette salle.

Il me faut aussi souligner le manque de médecins malgré l'arrivée du docteur Filippi à Ferrières. Sur ce dossier comme sur le précédent tous les élus font le maximum et nous les remercions.

Parmi les autres sujets d'inquiétude il y a bien sûr la crise politique et financière. A la ville comme à la campagne la situation actuelle impacte nos finances et en 2023 la suppression de la taxe d'habitation nous a privé d'un financement sur lequel nous avons la main. Depuis l'État compense, certes, mais nous prive d'une marge de manœuvre, en refusant une augmentation de cette compensation.

Nos autres moyens, versés par l'état, sont aussi bloqués. Cela signifie que, face à l'inflation et plus précisément à la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie nous sommes placés dans une situation très difficile. Cela est particulièrement le cas pour cette salle, dont tous les utilisateurs doivent entendre qu'il est essentiel qu'elle ne devienne pas un gouffre financier, du fait des factures d'énergie. En 2025 la géothermie y sera installée ainsi qu'à l'école. Durant les deux dernières années nous avons procédé à des travaux générant des économies d'énergies. Ainsi à la mairie qui est un vieux bâtiment le grenier a été



isolé, les fenêtres remplacées, une ventilation et une pompe à chaleur air-eau y ont été installées.

Une climatisation réversible a été installée dans le préfabriqué de l'école. L'éclairage de tous les bâtiments communaux a été remplacé par des ampoules basse consommation et l'amplitude horaire de l'éclairage public a été sensiblement diminuée.

La voirie aussi impacte significativement nos finances car nous avons, dans notre commune, un linéaire de routes communales très important. Nous savons ce que représente le prix du kilomètre de route. Nous mesurons combien la programmation dans le temps est un outil nécessaire pour maintenir notre voirie en bon état. Mais il est évident que nous devons songer à étaler les travaux pour rester « dans les clous », budgétairement parlant.

Je vous invite à comprendre que nous sommes-là sur un chemin de crête très délicat, entre le souhaitable et le réalisable. Nous avons vraiment besoin de votre compréhension et de votre bienveillance : c'est par la solidarité, qui est l'une de nos valeurs les plus fortes, que nous gérerons au mieux cette situation.

Malgré ces difficultés, nous avons, grâce à l'aide de nos partenaires traditionnels, poursuivi les investissements nécessaires à l'amélioration de votre quotidien.

Les travaux de voirie ont concerné Champ Donné oublié depuis de nombreuses années, la pente des renards et la RD32.

L'enfouissement des réseaux dans la rue de la mairie est terminé.

Les incivilités se développant en particulier sur le bourg, nous avons eu recours à la vidéoprotection avec l'implantation de neuf caméras qui ne remettent pas en cause vos libertés individuelles mais renforcent votre sécurité.

La construction de 13 logements locatifs entre la route de la Martinière et la route des fourneaux a débuté, la livraison est prévue au dernier trimestre 2025.

L'extension de la salle des fêtes était une étape nécessaire pour permettre l'implantation de la géothermie.

La réfection du terrain de boules a été possible grâce à la participation de la CC4V, un parcours sportif a été installé à proximité du city stade.

Le lavoir abandonné depuis 2006 a fait l'objet de travaux de couverture avant la restauration des murs en 2025.

La déchetterie sauvage de Bois Le Roi, véritable scandale écologique, a sensiblement diminué, en 2024, grâce à l'aide du département, d'entreprises de travaux publics, du Rotary Club de Montargis, des Scouts de Chevillon sur Huillard et des élus de la commune.

Ce dossier très ancien est de compétence préfectorale mais les condamnations successives du propriétaire restant sans effet nous avons pris nos responsabilités en procédant à l'enlèvement de plus de 30 tonnes de déchets. Pour autant il reste encore beaucoup à faire mais vous pouvez compter

sur notre détermination.

Avant de clôturer ce discours je tiens à remercier les sapeurs-pompiers et les gendarmes à qui nous faisons régulièrement appel. Un grand merci également à la directrice de l'école, aux associations et aux bénévoles qui sont toujours disponibles pour procéder au nettoyage du cimetière ou pour réaliser de menus travaux en soutien de notre employé communal.

Nous pouvons toutes et tous nous inscrire dans cette dynamique, pour maintenir ce qui fait notre richesse. Une richesse qui ne se compte pas en millions, mais en moments de vie incomparables dont, je l'espère, la présente cérémonie de vœux fait partie.

Soyez assurés, en tous cas, de notre pleine résolution d'élus à poursuivre nos efforts à votre service.

Notre village a une très longue histoire, mais je suis persuadé qu'il a aussi un très bel avenir.

A nous de le construire, en pleine fidélité avec nos valeurs.

Pour finir je remercie mon équipe, élus et personnels réunis, qui ne ménage pas ses efforts pour le bien être des grisellois. Sans eux rien ne serait possible.

“JE VOUS
SOUHAITE À
TOUTES ET
TOUS UNE
TRÈS BONNE
ET TRÈS
HEUREUSE
ANNÉE 2025.”



LES NOUVELLES GRISELLOISES

CONSTRUCTION DE 13 LOGEMENTS LOCATIFS T3 ET T4

En présence de Régis Castro sous-préfet de Montargis, pose de la 1^{ère} pierre, à Griselles, route des Fourneaux, d'un programme de 13 logements individuels locatifs répartis en 6 pavillons de type 3 et 7 pavillons de type 4 sur des terrains apportés par la commune.

L'opération est pilotée par LogemLoiret, avec une livraison prévue pour octobre 2025. Le chauffage est assuré par des pompes à chaleur air/eau. Le chantier, assuré entièrement par des entreprises loirétaines, va permettre le développement

d'une offre locative destinée aux familles avec enfants, qui va conforter le dynamisme démographique de la commune ainsi que da population scolaire.

Bravo à Claude Madec-Cleï, et à l'équipe municipale pour ce partenariat exemplaire avec LogemLoiret, qui apporte sa petite pierre à la lutte contre la crise du logement !

DÉCLARATION DE FRÉDÉRIC NERAUD PRÉSIDENT DU PETR ET CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Dès cette année nous allons travailler avec LogemLoiret pour élaborer les conditions d'accès à ces logements en fonction des besoins de notre école.

Les loyers prévisionnels sont compris entre 436€ pour les T3 et 596€ pour les T4 (hors charges).



COMITÉ DE PROJET ÉOLIEN À GRISELLES

La loi relative à l'Accélération de la Production des Énergies Renouvelables, dite loi APER, ainsi que le décret du 24 décembre 2023, applicable depuis juin 2024, faisant suite à cette loi permettent de définir les modalités pour l'organisation des comités de projet. Lorsqu'un projet est hors Zone d'Accélération ou ZA, le développeur de projet doit mettre en place un comité de projet.

Ce nouveau cadre est en adéquation avec la volonté de la filière France Renouvelables (anciennement FEE - France Énergie Éolienne) qui est de favoriser la communication avec les élus locaux.



EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS :

- Monsieur GUILLOU Julien - Interlocuteur Privilégié Clients et Territoire
- Madame PASQUIER Magalie – Association AIRE 45
- Madame TOUZE Francine – Association PERSEE 45.

La 1^{ère} demande d'autorisation environnementale a été retirée en juin 2024.

Une nouvelle demande sera déposée dans les mois à venir, ABO ENERGY utilise les nouvelles dispositions de la loi APER pour « enrichir son projet ».

Après des échanges tendus, tous les élus et les associations se sont à nouveau prononcés contre le projet éolien de Griselles. Merci à eux.

PERSONNES PRÉSENTES

En qualité de représentants des communes et territoires :

- Madame BRUZI Aude – Responsable urbanisme de la communauté de communes des quatre vallées (CC4V)
- Monsieur CASTRO Régis – Sous-préfet de Montargis
- Monsieur CHEVALIER Jean-Luc – Maire de Pers-en-Gâtinais
- Monsieur DELLION Jean-Claude – Maire de Chevannes
- Monsieur D'HAEGER Jean-Luc – Maire de Le Bignon-Mirabeau
- Monsieur FOURNIER Pascal – Adjoint mairie de Griselles
- Madame GAUTHIER-POULET Hélène – Maire de Courtemaux
- Monsieur LARCHERON Gérard – Président de la CC4V et maire de Ferrières-en-Gâtinais
- Monsieur MADEC-CLEÍ Claude – Maire de Griselles •
- Monsieur PIAT Serge – Maire de Louzouer
- Madame RODRIGUEZ Karine – Maire de Chevry-sous-le-Bignon
- Monsieur SAILLARD François – Adjoint mairie de Paucourt

LA MÉTHANISATION

Pour le dossier de la société FERTILAGRY nous attendons la décision de la Cour d'appel administrative et il serait bien imprudent de notre part d'évoquer les suites d'un projet instruit par la Préfecture.

Pour le 2^{ème} projet nous n'avons aucune nouvelle.

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

RESTAURATION DU LAVOIR

Avant d'évoquer la restauration de ce monument il faut revenir quelques années en arrière.

Dans le bulletin municipal de septembre 2004 nous pouvons lire « Enfin le lavoir communal proche du Moulin Tossé est la cible de choix, les tuiles détruites à coup de jets de pierre (coût d'une restauration environ 1000€) ! Les paisibles randonneurs qui y faisaient halte seront les premières victimes de la décision prise par le Maire d'en condamner l'accès, en attendant des jours ou des nuits meilleurs.



LES NOUVELLES GRISELLOISES

Dans le bulletin municipal de septembre 2006 il est écrit « Comme chacun d'entre vous a pu le constater, des vandales ont à plusieurs reprises très largement détérioré la couverture de ce lavoir en tuiles ainsi que ces accessoires. Sa remise en état est de l'ordre de 6000€ somme sur laquelle la CC4V nous verserait une subvention de 50%. Toutefois nous nous interrogeons sur cette réfection puisqu'aussi bien il semble que ce lavoir soit la cible privilégiée des vandales dont nous avons par ailleurs subi l'intervention.



En effet il est à craindre que cette remise en état se révèle sans objet si cette attitude devait persévérer qu'en effet malgré des plaintes à la Gendarmerie, les auteurs de ces dégradations n'ont pas été identifiés si bien que rien ne nous assure qu'il n'y aura pas de renouvellement dans ces dégradations.

Dans la mesure du possible, nous envisageons de pouvoir charger notre agent des services techniques d'effectuer une remise en état à tout le moins sommaire de cet ensemble.

Pendant les 15 années qui ont suivi, rien de significatif n'a été entrepris pour la réfection de ce monument.



Il suffit de regarder les photos ci-dessus pour comprendre que ce monument a été laissé à l'abandon.

Lors de la campagne pour l'élection municipale de 2020 nous avons inscrit la restauration du lavoir dans notre programme 2020-2026.

Nous sommes dans les temps car dès cette année, avec l'aide du département, nous avons procédé au remplacement de la toiture.

LE LAVOIR AUJOURD'HUI

En 2025 les murs seront concernés et divers aménagements sont envisagés.

Une nouvelle demande de subvention a été votée lors du CM du 03/12/2024.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ SUR LA RD 32

Depuis de nombreuses années des riverains se plaignaient de la vitesse excessive de chauffards venant de la Selle sur le Bied et de Ferrières. Le non-respect des feux tricolores était signalé et des mesures étaient réclamées.

Des aménagements ont été réalisés en partenariat avec le Département mais pour autant et contrairement aux inévitables rumeurs les feux tricolores ne seront pas retirés.





ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA MAIRIE



SÉCURISATION DES PONTS



Après trois accidents sur ce secteur nous avons obtenu du département une nouvelle signalisation et le remplacement du garde-corps.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

LA VOIRIE

La Pente des Renards (faisait partie de notre programme municipal). Les travaux ont été réalisés début octobre.



Champ Donné, le chemin n'était pas carrossable.



LE CIMETIÈRE



Griselles. Des allées engazonnées au cimetière.

Depuis quelques années, quelques bénévoles grisellois ont pris l'habitude de se retrouver en matinée avec leurs outils de jardinage pour donner un coup de propre au cimetière, avant la période de la Toussaint. D'année en année, le groupe ne faiblit pas ; quelques nouvelles têtes sont venues accomplir un geste citoyen et solidaire, nécessaire pour garder un bon aspect des allées.

À l'entrée du cimetière, un panneau prévient qu'ici, l'herbe va progressivement remplacer les graviers. En effet, pour simplifier le travail fastidieux et répétitif du désherbage des allées, l'équipe

municipale a opté pour une expérimentation qui a pour objectif de tester une solution d'enherbement écologique et biodégradable fabriquée en France.

Ce procédé, déjà expérimenté sur quelques allées l'année dernière avec succès, évite d'utiliser des produits herbicides, favorise le retour des insectes et autres formes de vie, permet de diminuer la concentration de chaleur dans les graviers et améliore l'esthétique de cet espace de recueillement tout en limitant la pousse d'adventices.

(Source : *La République du Centre*)

Merci à tous y compris ceux qui ne figurent pas sur la photo.

LES NOUVELLES GRISELLOISES

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LA MAIRIE

L'isolation du grenier a été effectuée au 1er trimestre 2024. Le remplacement de la chaudière à fioul par une pompe à chaleur la pose d'une ventilation et le changement des fenêtres ont été réalisés au dernier trimestre 2024.

Ces réalisations ont été possibles grâce au soutien de l'Etat.

Les économies d'énergie sont absolument vitales pour le budget communal.

La salle polyvalente et l'école seront bientôt dotées de la géothermie car ces bâtiments sont particulièrement économes.



LE PRÉFABRIQUÉ



Après la climatisation installée il y a quelques mois, la toiture a été recouverte d'une peinture blanche destinée à rafraîchir le bâtiment et à générer des économies d'énergie.

10°C de moins

La température d'un toit exposé au soleil passant de 85°C à 40°C, permet de gagner jusqu'à 10°C à l'intérieur.

40% d'économies d'énergie

Un bâtiment plus frais nécessite moins de climatisation : la facture d'électricité liée peut diminuer jusqu'à 40%.

+ 10 années de gagnées

Sur la durée de vie de votre toiture, grâce à notre revêtement qui la rénove et la protège des intempéries et agressions.

EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES

Cette réalisation était annoncée depuis de nombreux mois. Elle fait partie d'un projet plus important qui concerne aussi la salle des fêtes. La prochaine étape est l'installation de la géothermie dans la salle, dans l'extension et dans l'école. D'autres aménagements sont envisagés au cours des prochains mois. Ouverture de fenêtres de toit pour la salle des fêtes, pose de stores dans l'extension et ravalement de l'ensemble du bâtiment. La géothermie permettant le chaud et le froid la climatisation ne semble pas nécessaire. Dans le cadre de ce chantier le dossier ERP (Etablissement recevant du public) a été mis à jour, quatre places réservées aux personnes à mobilité réduite ont été créées et le dossier a été validé par la commission de sécurité de la Préfecture.





LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE 2023-2024

Durant le mois de juillet plusieurs vols ont eu lieu sur le territoire communal.

- Une mini pelle et une tarière sur le chantier des « terres du bourg ». Deux jours plus tard les réservoirs des engins de chantier ont été siphonnés.
- Le même jour un camion nacelle à proximité de la salle des fêtes.
- Les chiffres de 2024 sont arrêtés au 1er septembre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	2023	2024
Nombre total d'infraction	31	22
dont infraction stupéfiant - alcool	1	3
Total heures de sécurité routière	91	57
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombres de personnes tuées	0	0
Nombre de personnes blessées	0	0

INTERVENTION

	2023	2024
Nombre total d'intervention	16	12
Dont différents, violences intrafamiliales	0	1
Dont accidents de circulation routière	2	4
Dont tapages	0	0
Dont divagations	0	0
Dont ivresse publiques et manifestes	0	0

LA VIDÉOSURVEILLANCE



Légalisée en 1995 dans l'espace public, la vidéosurveillance est également utilisée par les acteurs privés et les particuliers. Aujourd'hui, les caméras de surveillance sont partout : dans les rues des villes, les parkings, les gares, les commerces, les lieux de travail, jusque dans les maisons des Français et des Françaises !



Les systèmes de vidéosurveillance, une protection par la dissuasion

Autre qualité de la vidéoprotection : son caractère dissuasif. La simple présence d'une ou plusieurs caméras chargées de surveiller une entreprise, un espace public en ville ou un lieu privé peut intimider les individus malintentionnés et décourager le passage à l'action. C'est une arme efficace pour lutter contre les actes malveillants, comme les effractions, les cambriolages, les dégradations ou les agressions.

Les grisellois.es qui ont subi des cambriolages, des dégradations sur leurs véhicules ou sur leurs biens apprécieront l'effort réalisé par la commune pour les protéger.



LES NOUVELLES GRISELLOISES

DÉPÔT DE PAIN

Les différentes étapes de la vie de ce commerce entre 2014 et 2024.

• **Le 10/12/2014 le Conseil municipal** fixe le montant de la valeur locative mensuelle à 180 € et décide d'accorder la gratuité du loyer pour une durée de 3 ans.

• **Le 28/09/2017 le Conseil municipal** décide d'exonérer le commerçant de loyer pour une nouvelle durée de 3 ans, soit jusqu'au 22 septembre 2020.

Nous sommes arrivés en juillet 2020 en pleine pandémie et nous avons maintenu l'exonération pendant deux années supplémentaires soit jusqu'au 30 septembre 2022.

• **Le 10 /09 /2020 le Conseil municipal** décide d'exonérer le commerçant de loyer pour une période d'un an soit jusqu'au 30 septembre 2021.

• **Le 02/11/2021 le Conseil municipal** décide d'exonérer le commerçant de loyer pour une nouvelle période soit jusqu'au 30 septembre 2022.

• **Le 07/09/2022 le Conseil municipal** décide de fixer le loyer du dépôt de pain à 50€ à compter du 1er octobre 2022. Cette décision a été motivée par le montant des revenus générés au cours de ces dernières années et parce que tout ne peut pas être éternellement gratuit.

La commerçante a payé un loyer de 50€, bien loin du montant (180€) voté en 2014, pendant 24 mois. Ce qui représente un montant de 1200€ sur 10 ans. La commerçante a été exonérée de loyer pendant 93 mois ce qui représente un montant de 16 740€ sur 10 ans.

Au fil du temps les horaires d'ouverture l'après-midi ont été supprimés puis le dépôt qui était fermé le mercredi a aussi été fermé le mardi.

La commerçante a décidé de cesser son activité le 12 septembre 2024 pour convenance personnelle et nous respectons sa décision.



Depuis cette date nous avons effectué de nombreuses démarches restées vaines jusqu'à la réception d'une proposition qui nous paraît intéressante pour dynamiser le commerce local.

Le projet présenté comprendra :

- Un dépôt de pain
- Une petite épicerie
- Un service de retrait et dépôt de colis
- La vente de journaux
- La rôtissoire

La mise en place de ces services se fera progressivement pour une organisation rigoureuse.

Les horaires seront déterminés en fonction des services, le matin pour commencer avec possibilité de modifications.

Un bail commercial sera signé entre la mairie et Madame Marie Briche qui tient déjà l'auberge.

L'avenir de ce commerce de proximité est entre vos mains.

DÉPÔT SAUVAGE

DÉPÔT SAUVAGE : ROUTE DE PAUCOURT

Le 4 décembre 2023 nous avons procédé à une première opération de retrait des déchets en bordure de route avant que le propriétaire pose des barrières.





Début 2024 une 2^{ème} opération de nettoyage a eu lieu dans le virage et des talus ont été constitués.

ÉTAT DU SITE AVANT L'INTERVENTION DE MAI 2024



La 3^{ème} intervention a eu lieu le samedi 25 mai avec la participation du Rotary Club de Montargis, le Smirtom et les Scouts de Chevillon-sur-Huillard.

La municipalité avait préparé en amont cette opération en obtenant les autorisations nécessaires et en débroussaillant une partie du site.

Des bénévoles motivés se sont attaqués à plus de soixante-dix mètres cubes de débris, ferraille, carcasses de voitures et déchets en tout genre.

Une action solidaire et coordonnée du Rotary club de Montargis, de jeunes scouts, du Smirtom (Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères) et de membres de la municipalité de Griselles a permis de dégager un site encombré à l'entrée du village.

Samedi après-midi, le Rotary club de Montargis a concrétisé son engagement pour l'environnement en organisant une opération de déblaiement d'une décharge vieille de plusieurs dizaines d'années qui devenait problématique.

Des dizaines de carcasses de véhicules, de pare-chocs de voitures, de vieux appareils ménagers, des centaines de pneus recouverts de ronces et de végétation attirant des animaux indésirables et polluant le terrain étaient répartis sur des dizaines de mètres, difficiles à atteindre.

Cette opération bénévole à laquelle douze membres du Rotary Club ont pris part a été rendue possible grâce aux collectes de fonds de l'association, notamment après l'action menée lors de l'événement Parcs et jardins à Villemandeur, grâce à la présence de vingt-deux jeunes scouts marins de Chevillon-sur-Huillard venus prêter main-forte. Deux agents du Smirtom ont également apporté une aide précieuse.

Dans la semaine qui a précédé l'opération, le débroussaillage du site a été assuré par les membres du conseil municipal qui a permis aux engins et camions d'accéder au plus près des 70 mètres cubes de débris, ferraille et de déchets en tout genre qui ont été évacués lors de cette opération complètement bénévole.



LES NOUVELLES GRISELLOISES

CULTURE

UN CONCERT ORIGINAL DANS L'ÉGLISE SAINT-AIGNAN DE GRISELLES



GRISELLES. Un concert pas si classique. Un concert original organisé par l'association Sapiens 45 a attiré de nombreux auditeurs samedi, dans l'église Saint-Aignan. La musique baroque, souvent considérée comme complexe, a conquis le public qui a découvert le clavecin, un instrument peu souvent exposé en concert. La performance de Richard Siegel a permis d'apprécier la délicatesse de l'instrument grâce au prêt d'un clavecin consenti par le conservatoire de Montargis. En compagnie de son ami violoniste Christophe Bianco, Grisellois depuis quelques années, ils ont interprété une série de sonates de Bach, Tartini et Haendel qui ont enthousiasmé le public. ■

(Source : La République du Centre)

SORTIES SCOLAIRES

Tous les enfants de l'école se sont rendus à la cité des sciences à Paris grâce à l'association Gris'Kids et à la commune qui a financé le transport.



Le 21 juin les enfants des classes CE1/CE2 se sont rendus au zoo du BOIS d'ATTILY.



Les enfants de maternelle grande section et CP sont partis en sortie scolaire au parc des félins.



Pour toutes les sorties de l'année scolaire 2023 – 2024, la Municipalité a pris à sa charge l'intégralité des frais de transport. Le montant s'élève à **4463€**.

L'ÉCOLE

Cette année la quatrième classe a été maintenue mais la répartition des élèves a changé.

- **La maternelle** : 21 enfants
- **Le CP** : 16 enfants

- **Le CE1 et le CE2** : 21 enfants
- **Le CM1 et le CM2** : 22 enfants

L'enseignante du CP (2023-2024) a été remplacée par Madame ANDRE Lucie.

Le nombre d'enfants par classe est satisfaisant.

L'étude est maintenue sous la responsabilité des enseignantes que nous remercions chaleureusement.

LA CHASSE AUX OEUFS

Cette manifestation a été organisée sur le thème des Jeux Olympiques à la plus grande joie des « médaillés ».



BÉNÉVOLAT : IMPLANTATION D'UN PARCOURS SPORTIF

Les travaux d'implantation d'un parcours sportif à proximité du terrain de boules ont débuté cette semaine. Merci au personnel communal, aux élus et aux bénévoles pour leur implication dans la réalisation de ce chantier.

Au moment où le bénévolat tend à se raréfier nous félicitons ceux qui répondent toujours présents dans l'intérêt de la commune.



LES TAXES

- **Taxe d'habitation** : 11.33 %
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 38.18 %
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 43.70 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **370 309.00 €**.
Les dotations attendues de l'état s'élèveront à **75 794.00 €**.

LES NOUVELLES GRISELLOISES

LE JUMELAGE

LE PARTENARIAT ENTRE LA MAIRIE ET NTC

Griselles, vendredi 07 juin 2024 en mairie, a été signée une convention entre la municipalité représentée par le maire Claude Madec-Clei et Laurence Beuchard présidente de l'association Nouvelles technologies pour le climat (NTC).

La présente convention vise à définir les modalités d'un partenariat entre la mairie et l'association dans le cadre d'un projet collaboratif sur l'accompagnement du jardin pédagogique entre l'école de Griselles et l'école élémentaire Saint Sacrement de Ziguinchor en Casamance.

Dans le cadre du partenariat entre les 2 écoles la directrice de l'école Saint Sacrement a transmis à Madame Courtial une liste de correspondants qui vont échanger avec nos élèves.

L'association NTC va remettre à la directrice des graines biologiques pour des semis qui peuvent être réalisés en pot.

Le Conseil municipal des enfants est aussi associé à ce partenariat et va organiser plusieurs opérations en faveur de leurs petits camarades sénégalais et togolais.

La première opération est d'ailleurs lancée et consiste à donner une seconde vie à vos lunettes. Les points de collecte sont la mairie, l'école et l'auberge.



www.ntc-jardins.com

Donnez une seconde vie à vos lunettes !

L'association NTC France finance des projets au Sénégal et au Togo pour la santé des yeux et fournit des lunettes avec des verres correcteurs, vérifiés par des ophtalmologistes et opticiens locaux, qui attribuent les lunettes en fonction de la pathologie de chaque personne.

Si vous avez chez vous des lunettes qui ne vous servent plus, elles pourront certainement être utiles à d'autres personnes qui en ont besoin.

Vous souhaitez rendre service et apporter un peu de joie à ceux qui pourraient bénéficier d'une paire de lunettes ?

N'hésitez pas à rapporter vos anciennes lunettes ici.

Nous vous remercions beaucoup de ce geste d'amitié !



LA FÊTE DES VOISINS

Pour la troisième année consécutive les habitants du Clos Ragée se sont réunis pour la fête des voisins.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Très belle fête malgré un temps mitigé.



LE CHÂTEAU DE LA FONTAINE MIS EN LUMIÈRE



La commune de Griselles a fait la surprise de tirer son feu d'artifice de mi-juillet mercredi soir dans le beau cadre du château de la Fontaine. Trois jours après la fête nationale, la commune a décidé de ne pas faire comme les autres, pour le plus grand plaisir de ses habitants. Les Grisellois étaient bien là, nombreux au rendez-vous, accompagnés de leurs enfants et petits-enfants toujours friands de ce moment magique. Ils se sont regroupés dans le hameau de Bois-Le-Roi avec les traditionnels lampions pour arriver à pied au château, en cortège. Un moment de convivialité et de rencontre autour de la buvette du comité des fêtes.

(Source : La République du Centre)

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Ce 8 mai 2024 en présence du maire de Griselles, du président de la CC4V, des pompiers, du conseil municipal des enfants, et de nombreux administrés un hommage a été rendu aux soldats de la guerre 1939-1945.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Un grand merci au Chœur La doré, aux grisellois venus nombreux et aux élus.



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE

aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie à Fontenay



LES NOUVELLES GRISELLOISES

REFECTION DU TERRAIN DE BOULES

Nous remercions la CC4V pour la réfection du terrain de boules. D'autres améliorations seront réalisées (installation d'une nouvelle table de pique-nique etc...).



LE LOTO DE LA JOIE DE VIVRE



LE REPAS DE NOËL DE LA JOIE DE VIVRE



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ) a été élu la semaine dernière à la salle du Bourg en présence du maire de Griselles, Claude Madec-Cleï, et des parents.

Après les félicitations de Claude Madec-Cleï, les jeunes élus ont été attentifs aux recommandations du maire, concernant la nécessité de leur présence lors des cérémonies officielles, et a demandé à chacun d'exprimer ses idées de projets.

À Griselles, Raphaël Boutrouille-Lemierre est devenu mini-maire, tandis que Joye Pinal-Clain a été élue première adjointe.



Plusieurs pistes ont été évoquées, notamment le besoin d'améliorer le confort de la cour de l'école en poursuivant sa végétalisation et le changement de sol, ainsi que l'installation d'un banc de l'amitié sous le préau, lieu d'échange et d'entraide en cas de soucis. Installer un commerce, entourer davantage les personnes âgées, créer une piste cyclable entre Griselles et Ferrières, installer des jeux à Bois-le-Roi... et manger plus de pizzas à la cantine !

Plus sérieusement, le maire a évoqué le projet de jumelage de l'école avec une classe de Ziguinchor, un village du Sénégal.

Il a encouragé les jeunes élus à trouver des idées généreuses et solidaires envers les écoliers africains. Les enfants ont tout de suite adhéré à l'idée de renforcer les échanges et les gestes de solidarité avec les enfants Sénégalais.

(Source : La République du Centre)

Suite à ce Conseil municipal et à la demande des enfants nous avons installé deux « bancs de l'amitié » dans la cour de l'école primaire.



Destinés à aider les enfants seuls à se faire des copains, les « bancs de l'amitié » suscitent l'engouement. D'abord parce qu'il permet de montrer que l'on est mal à l'aise, sans avoir à le dire avec des mots. « Les nouveaux qui n'ont pas d'amis peuvent s'y asseoir, en attendant que quelqu'un vienne leur proposer de jouer,

Dans le cadre du jumelage avec une école sénégalaise nos jeunes élus organisent une collecte de vos anciennes lunettes. Vous pouvez les déposer à l'école, à la mairie et à l'auberge. Nous vous remercions par avance.

10^{ÈME} SALON DES BEAUX-ARTS

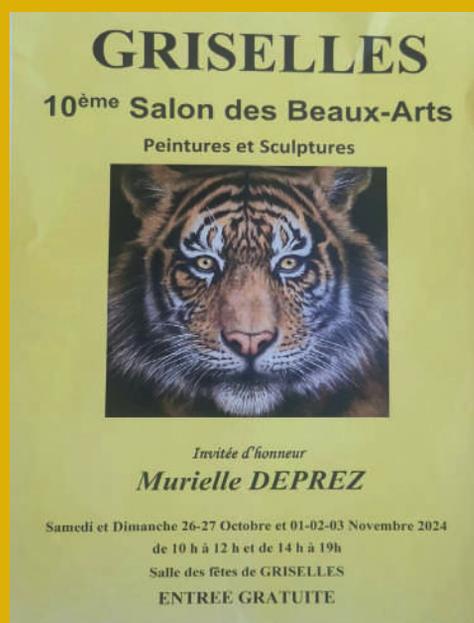
Le dixième salon des Beaux-Arts a ouvert ses portes le 26 octobre 2024, à la salle des fêtes, organisé par la commune, avec la complicité de Claude Boulanger, artiste peintre griselloise.

HOMMAGE AUX MERLIN

En 2013, elle avait créé avec son époux une première exposition de peinture, qui a permis de mieux connaître les artistes locaux, peintres et sculpteurs, et d'en apprécier le talent, avec la volonté de présenter, durant toutes ces années, un salon des Beaux-Arts de qualité.

En la félicitant pour son dévouement et sa ténacité, Claude Madec-Cleï, maire de Griselles, avec une pensée pour Michel Merlin, lui a remis la médaille de la Ville, et Frédéric Néraud le prix du Gâtinais Montargois.

Plusieurs autres prix ont été décernés, dont le prix de l'Assemblée nationale à Jean-Louis Azencott pour son tableau Popeye, à l'acrylique, et le prix du Conseil régional à Dominique Mauplot pour le portrait Mère et fille, au pastel sec.



LES NOUVELLES GRISELLOISES

UNE INVITÉE DE MARQUE

Pour ce dixième salon, Claude Boulanger et Dominique Mauplot ont invité une jeune femme seine-et-marnaise, rencontrée l'hiver dernier près de Melun. Murielle Deprez, pastelliste animalière, a exposé des œuvres plus belles et plus originales les unes que les autres, réalisées uniquement au pastel sec.

L'artiste pratique le pastel depuis environ quatre ans, après avoir essayé d'autres techniques. bercée toute son enfance par l'art pictural, son père n'étant autre que le peintre Pierre Allanou, elle a quitté sa carrière professionnelle pour prendre le temps de se consacrer à la représentation animalière, au pastel.

Souvent inspirée par des photos qu'elle prend elle-même, elle débute toujours ses tableaux par le regard de l'animal, dans lequel elle installe une relation lui permettant de captiver ses émotions et les retransmettre dans son dessin.



Murielle Deprez-Allanou ne se contente pas de reproduire le portrait de l'animal, elle est aussi appréciée pour son talent « à faire sortir les animaux de leur cadre », dans un style trompe-l'œil bien à elle. En mettant l'animal en situation, elle traduit parfaitement ses attitudes.

Ces deux styles lui ont valu plusieurs prix en exposition. Aujourd'hui, elle se réjouit de participer au salon des Beaux-Arts de Griselles pour faire connaître son travail, qui ne laisse pas les visiteurs indifférents.



HALLOWEEN

Cette année le Comité des Fêtes et la Municipalité avaient donné rendez vous, aux petits et aux grands, à Bois le Roi pour fêter Halloween.

Revêtus de costumes et de maquillages de circonstances, parents et enfants sont passés de maison en maison en tentant d'effrayer les Grisellois afin de recueillir quelques bonbons et friandises, sinon un sort !

Cette manifestation s'est terminée dans la joie et la bonne humeur et les

participants ont été invités à échanger leurs impressions autour du verre de l'amitié.

Un grand merci au Comité des fêtes, aux élus et aux parents qui ont participé à ce divertissement très apprécié des enfants.





3^{ÈME} RALLYE CLASSIC DU GATINAIS



Ce rallye a emprunté les routes de la commune.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

Le 29 novembre a eu lieu la remise des diplômes au collège de Ferrières pour les élèves ayant obtenu le brevet. Félicitations à tous.



UNE RANDONNÉE NOCTURNE ORGANISÉE À GRISELLES PAR LES SABLINES DU GÂTINAIS

Le samedi 19 octobre, une marche rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein était organisée par Sabrina et Céline qui se sont données, en duo, le défi d'être au rendez-vous du 25^e départ du Trophée des roses des sables, qui se déroulera du 14 au 26 octobre 2025, au Maroc.



LE NOËL DE NOS AÎNÉS

Le repas de nos aînés a eu lieu le samedi 30 novembre à la plus grande satisfaction de tous. Thomas Menage député, Frédéric Néraud, Conseiller Départemental et Président du PETR ainsi que Magali Sautreuil, Conseillère régionale étaient parmi nous.



La remise des colis a été effectuée à la mairie ou à domicile.



LES NOUVELLES GRISELLOISES

LA SAINT-BARBE

La Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de Ferrières-en-Gâtinais a été célébrée à Griselles. Le chef de centre David Gourdet a accueilli le Contrôleur Général Christophe Fuchs, le président du département Marc Gaudet, le président de la CC4V Gérard Larcheron, la vice-présidente du département Corinne Melzassard, et les maires de Chevannes, Fontenay et Griselles.

De nombreux sapeurs-pompiers ont été décorés ou félicités, leur courage et leur dévouement a été signalé dans les discours des personnalités présentes.



Les jeunes sapeurs-pompiers





SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE



LES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2024

- 2^{ème} tranche de la restauration du lavoir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2025

■ Travaux de voirie

- Chemin du Moulin de Tosset
- Route des Chassins
- Parking du cimetière

■ Travaux de sécurisation

- Route du Ménillet
- Route de la Boismilletterie

■ À la salle des fêtes

- Installation de la géothermie
- Pose de 3 fenêtres de toit
- Mise en place de stores dans l'extension
- Ravalement du bâtiment

■ À l'école

- Installation de la géothermie

Dans la République du Centre Marc Gaudet Président du Conseil Départemental estime que la Dotation globale de fonctionnement devrait être supérieure de 40 millions d'euros. Il va le faire savoir à Bercy et à Matignon.

L'aide aux communes va subir une baisse de 20 millions d'euros.

D'autres réalisations seront inscrites au budget 2025.

LES NOUVELLES GRISELLOISES

INFOS PRATIQUES

FRANCE SERVICES À FERRIÈRES



RÉMI À LA DEMANDE

Rémi à la demande vous emmène de
Griselles vers :

- La Place Saint -Macé
- La gare SNCF
de Ferrières-Fontenay-sur-Loing
- Maison France Service à Ferrières
- La poste
- Carrefour Market
- Montargis
→ Place Mirabeau
→ Zone commerciale d'Antibes
→ Zone commerciale de la Chaussée

Les réservations doivent être effectuées
au plus tard la veille du déplacement
avant 17h au **0 80670 33 33**.

3.30€ le trajet.

(Pour le lundi pensez à réserver dès le
vendredi avant 17h)



LE PÈRE NOËL ET SON LUTIN À L'ÉCOLE



INFORMATIQUE

Depuis mars 2017, le Bus numérique sillonne les routes de la région Centre-Val de Loire. Equipé d'ordinateurs, et de tablettes, il sensibilise et forme les seniors à l'utilisation des nouvelles technologies tout en favorisant le lien social et en se rapprochant des publics.

Le bus sera de retour à Griselles le 11 février toute la journée. Les inscriptions se font en appelant le secrétariat de mairie.



ÉLECTIONS

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Cette démarche peut être effectuée à la mairie munie de votre carte d'identité et un justificatif de domicile ou sur :

Service public, demande d'inscription en ligne.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française



SMIRTOM

Calendrier de collecte 2025 n°26

Janvier*	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p>* En janvier, PAS DE CHANGEMENT pour les jours de collecte</p> <p>NOUVEAUX JOURS !</p> <p>Sa 1 Di 2 Lu 3 Ma 4 Me 5 Je 6 Ve 7 Sa 8 Di 9 Lu 10 Ma 11 Me 12 Je 13 Ve 14 Sa 15 Di 16 Lu 17 Ma 18 Me 19 Je 20 Ve 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Me 26 Je 27 Ve 28 Sa 29 Di 30 Lu 31</p>	<p>Sa 1 Di 2 Lu 3 Ma 4 Me 5 Je 6 Ve 7 Sa 8 Di 9 Lu 10 Ma 11 Me 12 Je 13 Ve 14 Sa 15 Di 16 Lu 17 Ma 18 Me 19 Je 20 Ve 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Me 26 Je 27 Ve 28 Sa 29 Di 30 Lu 31</p>	<p>Ma 1 Me 2 Je 3 Sa 4 Di 5 Lu 6 Ma 7 Me 8 Je 9 Sa 10 Di 11 Lu 12 Ma 13 Me 14 Je 15 Ve 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Me 21 Je 22 Ve 23 Sa 24 Di 25 Lu 26 Ma 27 Me 28 Je 29 Ve 30 Sa 31</p>	<p>Ma 1 Me 2 Je 3 Sa 4 Di 5 Lu 6 Ma 7 Me 8 Je 9 Sa 10 Di 11 Lu 12 Ma 13 Me 14 Je 15 Ve 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Me 21 Je 22 Ve 23 Sa 24 Di 25 Lu 26 Ma 27 Me 28 Je 29 Ve 30 Sa 31</p>	<p>Je 1 Ve 2 Sa 3 Di 4 Lu 5 Ma 6 Me 7 Je 8 Ve 9 Sa 10 Di 11 Lu 12 Ma 13 Me 14 Je 15 Ve 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Me 21 Je 22 Ve 23 Sa 24 Di 25 Lu 26 Ma 27 Me 28 Je 29 Ve 30 Sa 31</p>	<p>Di 1 Lu 2 Ma 3 Me 4 Je 5 Ve 6 Sa 7 Di 8 Lu 9 Ma 10 Me 11 Je 12 Ve 13 Sa 14 Di 15 Lu 16 Ma 17 Me 18 Je 19 Ve 20 Sa 21 Di 22 Lu 23 Ma 24 Me 25 Je 26 Ve 27 Sa 28 Di 29 Lu 30 Ma 31</p>	<p>Ma 1 Me 2 Je 3 Sa 4 Di 5 Lu 6 Ma 7 Me 8 Je 9 Sa 10 Di 11 Lu 12 Ma 13 Me 14 Je 15 Ve 16 Sa 17 Di 18 Lu 19 Ma 20 Me 21 Je 22 Ve 23 Sa 24 Di 25 Lu 26 Ma 27 Me 28 Je 29 Ve 30 Sa 31</p>	<p>Ve 1 Sa 2 Di 3 Lu 4 Ma 5 Me 6 Je 7 Ve 8 Sa 9 Di 10 Lu 11 Ma 12 Me 13 Je 14 Ve 15 Sa 16 Di 17 Lu 18 Ma 19 Me 20 Je 21 Ve 22 Sa 23 Di 24 Lu 25 Ma 26 Me 27 Je 28 Ve 29 Sa 30 Di 31</p>	<p>Lu 1 Ma 2 Me 3 Je 4 Ve 5 Sa 6 Di 7 Lu 8 Ma 9 Me 10 Je 11 Ve 12 Sa 13 Di 14 Lu 15 Ma 16 Me 17 Je 18 Ve 19 Sa 20 Di 21 Lu 22 Ma 23 Me 24 Je 25 Ve 26 Sa 27 Di 28 Lu 29 Ma 30 Me 31</p>	<p>Sa 1 Di 2 Lu 3 Ma 4 Me 5 Je 6 Ve 7 Sa 8 Di 9 Lu 10 Ma 11 Me 12 Je 13 Ve 14 Sa 15 Di 16 Lu 17 Ma 18 Me 19 Je 20 Ve 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Me 26 Je 27 Ve 28 Sa 29 Di 30 Lu 31</p>	<p>Sa 1 Di 2 Lu 3 Ma 4 Me 5 Je 6 Ve 7 Sa 8 Di 9 Lu 10 Ma 11 Me 12 Je 13 Ve 14 Sa 15 Di 16 Lu 17 Ma 18 Me 19 Je 20 Ve 21 Sa 22 Di 23 Lu 24 Ma 25 Me 26 Je 27 Ve 28 Sa 29 Di 30 Lu 31</p>	



Ordures Ménagères

Vendredi matin
(à sortir la veille au soir)

Collecte sélective

Vendredi soir
en semaines impaires
(à sortir avant 18h30)

**Un doute sur le tri ?
Une question sur la collecte**

Contactez-nous au **02 38 87 37 38**
ou par mail : info-tri@smirtom.fr

À NOTER !

Les collectes sont assurées les jours fériés à l'exception du 25 décembre et du 1 janvier. Ces dernières sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.



Exception pour le hameau du Le Liard : La collecte sélective se fait le vendredi matin semaines impaires (à sortir la veille au soir).

BACS ORDURES MÉNAGÈRES À COMMANDER AU SMIRTOM

• Contacter le SMIRTOM au 02.38.87.37.38



LES NOUVELLES GRISELLOISES



SITE INTERNET	www.griselles.fr
COURRIEL	mairie.griselles@gmail.com
EN CAS D'URGENCE	07 86 82 07 05
HORAIRES DU SECRETARIAT	Du lundi au vendredi de 9H à 12h et le premier mercredi de chaque mois de 17h à 19h
NUMÉRO DE LA MAIRIE	02 38 96 60 10